

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Le "Conseil" a siégé !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le « Conseil » a siégé !

Saisi de vaillance, le « Conseil des patoisants romands » a tenu séance à Lausanne par 30 degrés à l'ombre. Il ne resta à ses membres qu'à tomber la veste pour demeurer lucides.

M. Charles Montandon, président, après s'être réjoui de la fondation d'Amicales nouvelles dans le Jura, et avoir félicité M. Henri Nicolier de La Forclaz (Vaud) lauréat du Prix Kissling 1956, pria l'assemblée de se lever pour honorer ses morts : Lucien Fontannaz et Aimé Crisinel.

L'avenir du Conteure préoccupe l'assemblée pendant plus de deux heures. L'idée émise d'en faire une revue populaire pour la « Défense de nos patois et traditions » intitulée : Le Conteure romand, possait, en effet, un redoutable problème financier, qu'il n'est plus question de faire supporter à l'Imprimerie Bron. Feu le regretté Jean Bron, maître imprimeur, a, dès la réapparition, en 1947, du Nouveau Conteure vaudois et romand, exercé un véritable « mécénat ». Un juste hommage lui fut rendu.

Il importait donc d'envisager les moyens propres à permettre au Conteure de voler de ses propres ailes. Un gros effort de propagande et publicitaire est indispensable de la part de nos amis jurassiens, valaisans et fribourgeois...

C'est à ce prix qu'un Conteure romand, né de ce sol, ralliera au-dessus des cantonalismes, tous ceux qui entendent « défendre et illustrer » l'esprit romand, dans ce qu'il a de plus authentique et de plus valable pour tous.

Résultats du concours de juin

Peu de fautes ce mois-ci ! Et la définition « Bois... dur » (lampes) a obtenu un énorme succès auprès des concurrents. Quelques-uns d'entre eux ont erré, en revanche, au mot *Aléa*, 4/3 horizontal, « C'est bien par hasard qu'on trouve à le remplacer. » Ils ont mis, par exemple, « Eloa », « élu », voire « Elie ».

Elu ? Est-ce bien *par hasard* qu'on trouve à remplacer nos... élus ?

M. L. Jaccard, à Lausanne, nous propose quelques définitions de sa manière. Ainsi pour « *Aléa* » : chance ; pour « *Scaphandre* » : A défaut d'argent, recherche le liquide et pour « *Clé* » : Tourne avec ou sans... pène !

Quant à notre ami Albert Chessex, il écrit : « Diable de M. Elophe ! On voudrait à la fois lui flanquer un coup de poing et lui crier : bravissimo ! Que de trouvailles !... »

Liste des lauréats :

M. A. Magnin, Montreux.

M. J. Delaporte, Lucens.

Mme Dr Rochat, Val de Joux.

Mme J. Henriod, Auvernier (Neuchâtel).

M. P. Guex, La Chaux, Ste-Croix.

M. Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.

Mme Hélène Coinchon.

M. S. Gross, Lausanne.

Mme D. Forestier, Gryon.

M. Th. Perrin, Payerne.

M. Peneveyre, Lausanne.

M. H. Hierholts, Montreux.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août 1956, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

ORFÈVRERIE DE TABLE



PERRENOUD & Cie

Horlogers - Bijoutiers - Orfèvres

Rue Pépinet 1

LAUSANNE